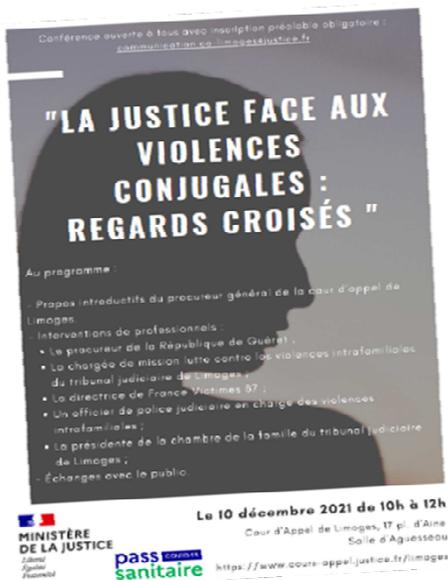


Cour d'appel de Limoges



Bilan d'activité 2021

<https://www.cours-appel.justice.fr/limoges>

Le billet des chefs de cour

Cette nouvelle année judiciaire s'engage dans des conditions sanitaires qui nous ont conduits à faire le choix d'annuler l'audience solennelle de rentrée de la cour d'appel à laquelle nous aurions été heureux de vous accueillir le 20 janvier 2022.

Nous souhaitons toutefois vous exposer, comme le prévoit l'article R111-2 du code de l'organisation judiciaire, l'activité commentée de notre cour durant l'année écoulée.

Ainsi, il faut observer que la majorité des chambres de la cour d'appel ont globalement surmonté la dégradation de leur activité causée en 2020 par la grève des avocats et la crise sanitaire, par une diminution, parfois sensible, des stocks de dossiers et par un retour à des délais de traitement des procédures comparables dans leur efficacité à ceux de l'année 2019, et ce, malgré l'augmentation notable de l'activité civile comme pénale.

Ces résultats enregistrés en 2021 sont le fruit d'un engagement fort et constant de l'ensemble des personnels judiciaires au soutien des missions du service public de la Justice auxquels nous voulons rendre un hommage appuyé, mais aussi de mesures d'organisations nouvelles (création d'audiences supplémentaires, transformation d'audiences collégiales en audiences à conseiller rapporteur), et de mobilisation des équipes, appuyées par le recrutement de magistrats honoraires juridictionnels.

Un constat identique doit être fait pour les quatre juridictions de première instance du ressort, toutes également investies dans un retour à la normale de leur activité, par un travail de résorption des stocks de dossiers, de réorientation des procédures pénales et de réorganisation aboutissant à des délais de traitement de nouveau satisfaisants.

Ces efforts, qui se sont conjugués avec la mise en œuvre au cours de l'année 2021 de la justice pénale puis civile de proximité, de réformes nombreuses dans le contentieux civil (divorce, prise de date, isolement et contentieux) comme pénal (code de justice pénale des mineurs, contrôle des conditions de détention, loi confiance) ont pu générer un malaise et une lassitude, exprimée en premier lieu dans le cadre du lancement des Etats généraux de la Justice puis dans une tribune publiée dans le Monde le 25 novembre dernier, intitulée « Nous ne voulons plus d'une justice qui n'écoute pas et qui chronomètre tout », suivie d'actions de mobilisation notamment dans le cadre des assemblées générales de fin d'année.

Animés par un esprit de soutien et de dialogue continu à l'égard des juridictions du ressort, nous sommes pleinement conscients des tensions générées par des contraintes de moyens et d'effectifs, même si ces derniers ont été renforcés par le recrutement de 27 agents contractuels et juristes assistants au soutien de la justice de proximité, et par des déploiements d'applicatifs informatiques perfectibles qui alourdissent actuellement le travail des agents des greffes.

A cet égard, dès le mois d'avril dernier, nous avons souhaité la mise en place au sein de la cour d'appel d'un comité de pilotage pour le bien-être au travail.

De plus, au plus près des spécificités de notre territoire, nous allons par ailleurs mener au cours du premier semestre 2022 en lien avec les chefs de juridiction et les directeurs de greffe une évaluation de nos organisations et de nos fonctionnements pour identifier des pistes d'amélioration du service rendu aux justiciables et des conditions de travail des magistrats et des fonctionnaires dans le ressort de la cour d'appel de Limoges.

Enfin, la cour d'appel de Limoges est résolument engagée dans une démarche de prise en compte du développement durable dans toutes ses activités grâce à la signature le 7 décembre 2021 avec les juridictions du ressort et avec tous les bâtonniers d'une convention régionale pour mener des actions communes.

Cette démarche est également inscrite dans un projet interrégional ambitieux initié par le ministère de la transition écologique et piloté par le secrétariat général.

Nous formons le vœu que notre ambition pour le ressort de la cour d'appel de Limoges rejoigne les projets de réforme profonde de notre justice telles que nous espérons les voir formuler par le comité des Etats généraux de la Justice puis traduites effectivement par des premières orientations stratégiques et de fond au cours de cette année.



Philippe DELARBRE, premier président

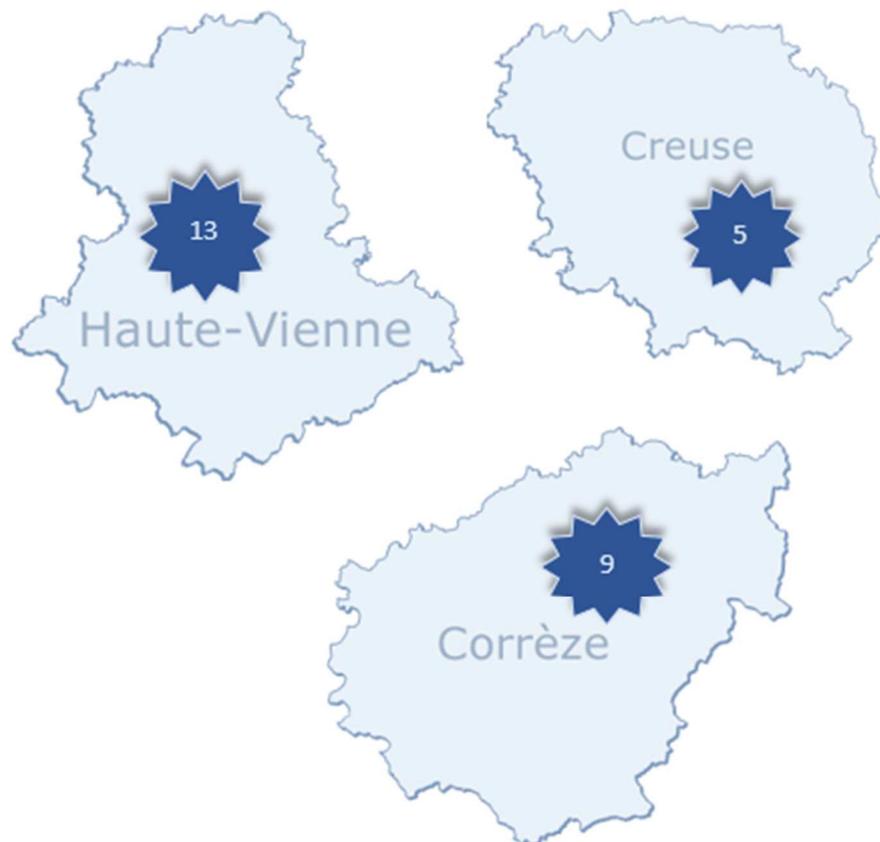
Anne KOSTOMAROFF, procureur général

Les effectifs de la cour d'appel

Le siège
1 premier président
4 présidents de chambre
1 conseiller en charge du secrétariat général
7 conseillers
3 magistrats placés
4 magistrats honoraires exerçant des fonctions juridictionnelles
Le parquet
1 procureur général
1 avocat général
1 substitut général en charge du secrétariat général
1 substitut général
2 magistrats placés
1 magistrat honoraire exerçant des fonctions non juridictionnelles
Les fonctionnaires
3 directeurs de greffe
1 attaché
11 greffiers
1 secrétaire administratif
2 adjoints administratifs
5 adjoints techniques
Les contractuels
5 juristes assistants
2 assistants de justice
1 apprenti
1 service civique

Les moyens affectés à la justice de proximité

	Cour d'appel	Tribunal judiciaire de Limoges	Tribunal judiciaire de Brive	Tribunal judiciaire de Guéret	Tribunal judiciaire de Tulle
Juriste assistant		2	1.5	1	0.5
Contractuel de catégorie A		2	0	1	1
Contractuel de catégorie B		4	1	1	1
Contractuel de catégorie C		3	1	1	1
Assistant de justice	1	1	1	1	1
Total des recrutements	1	12	4.5	5	4.5



Les effectifs du SAR

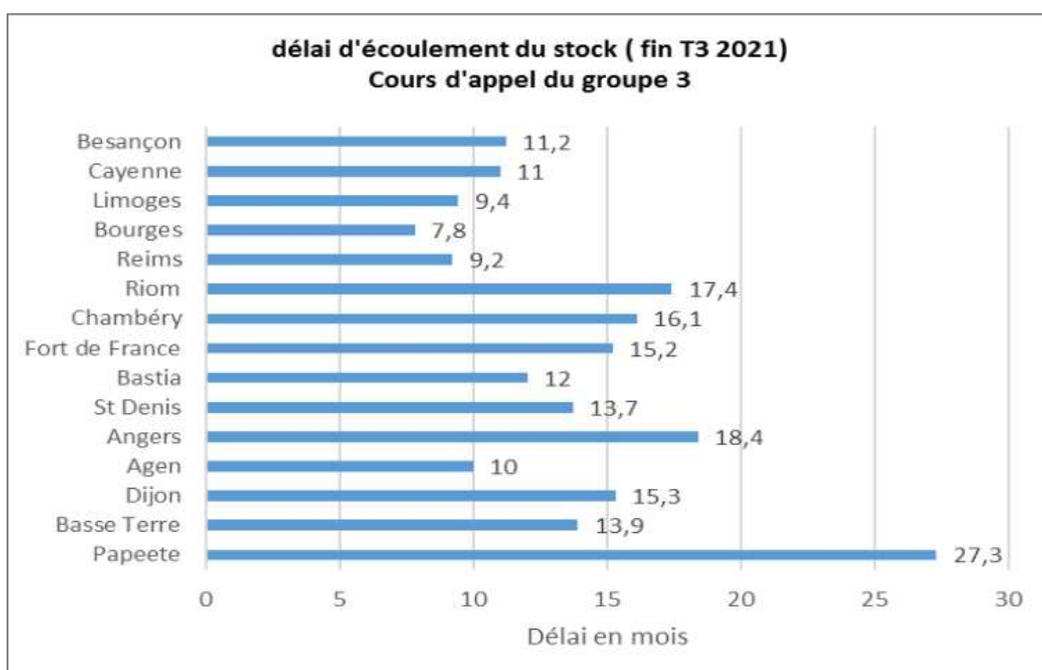
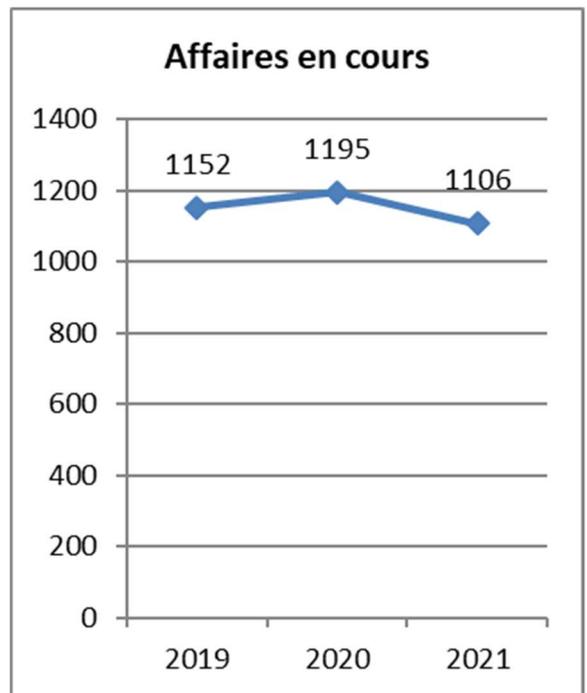
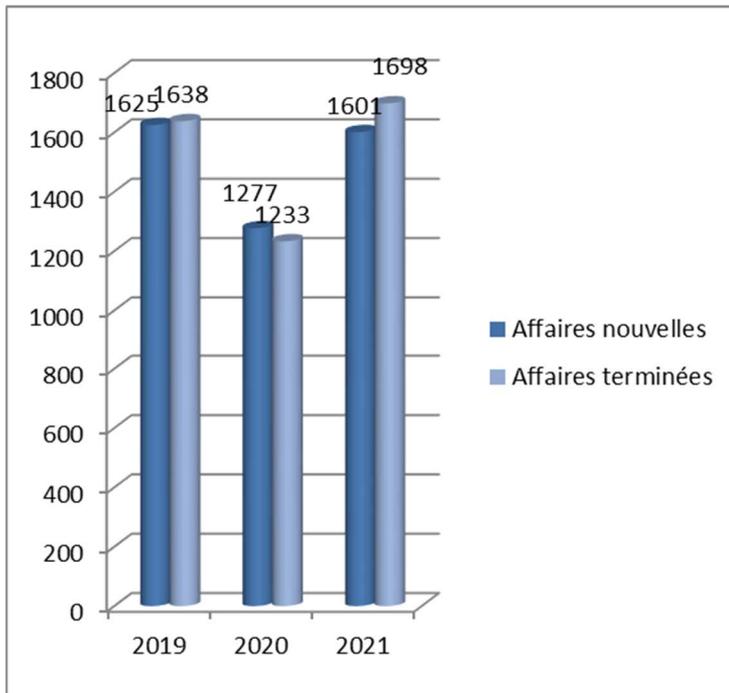
La direction 
1 directeur délégué à l'administration régionale judiciaire 2 agents mutualisés sur le secrétariat du DDARJ (à 5% et 10%) et le pôle budget
Le pôle ressources humaines / formation 
2 directeurs de greffe 1 greffier 2 secrétaires administratifs
Le pôle budget 
1 directeur de greffe 2 secrétaires administratifs 2 adjointes administratifs
Le pôle informatique 
1 directeur de greffe 3 greffiers
Le pôle immobilier 
1 directeur de greffe 1 technicien immobilier
Les personnels placés 
1 directeur de greffe placé 6 greffiers placés

Les moyens budgétaires du ressort

Fonctionnement courant	3 109 122,73 €
Frais de Justice	3 185 303,23 €
Programme 101	1 083 644 €
aide juridictionnelle	459 121 €
accès au droit	140 921€
aide aux victimes	365 860€
médiation familiale	47 500€
espaces de rencontre	70 242€

L'activité civile de la cour d'appel de Limoges

	2019	2020	2021
Affaires nouvelles	1625	1277	1601
Affaires terminées	1638	1233	1698
Affaires en cours	1152	1195	1106
Taux de couverture	101%	97%	106%



Chambre économique et sociale			
	2019	2020	2021
Affaires nouvelles	373	262	370
Affaires terminées	341	276	338
- durée moyenne	9,6 mois	12,7mois	12,4 mois
- taux de couverture	91,42%	105.34%	91.35%
Stock au 31 décembre	316	308	345
Age moyen du stock	6,4 mois	8,6 mois	7,7 mois

L'effort significatif du pôle économique et social et la transformation en audiences à conseiller rapporteur de plusieurs audiences collégiales ont permis d'accroître le volume des affaires terminées au 31 décembre 2021, de réduire la durée moyenne de traitement des affaires ainsi que l'âge moyen du stock, nonobstant la période d'adaptation liée aux départs et arrivées de magistrats dans la chambre au cours de l'année 2021 et le volume d'affaires nouvelles. Les effets bénéfiques des mesures de renfort prises en 2021 devraient porter pleinement leurs fruits courant 2022.

Chambre civile			
	2019	2020	2021
Affaires nouvelles	485	307	395
Affaires terminées	516	307	477
- durée moyenne	11,3mois	12,7mois	12,6 mois
- taux de couverture	106%	100%	120%
Stock au 31 décembre	429	428	349
Age moyen du stock	7,4 mois	10,5mois	9,1 mois

Si le nombre des affaires terminées a baissé en volume en 2021 par rapport à 2019, l'activité rédactionnelle après débat au fond des magistrats de la chambre civile est demeurée quasi-identique, 408 affaires ayant été terminées par un arrêt au fond et 69, par d'autres décisions, essentiellement rendues par le conseiller de la mise en état (désistement, radiation, jonction, caducité, irrecevabilité de l'appel). Le nombre d'affaires nouvelles a diminué en 2021. Le taux de couverture atteint 120% en 2021. Un point de vigilance est maintenu quant à l'âge moyen du stock.

Chambre de la famille			
	2019	2020	2021
Affaires nouvelles	282	233	291
Affaires terminées	275	198	291
- durée moyenne	9mois	11,4 mois	10,9 mois
- taux de couverture	97,50%	85%	100%
Stock au 31 décembre	228	268	251
Age moyen du stock	6,4 mois	8,2 mois	7,4 mois

L'effort consenti par la chambre de la famille, le soutien apporté à cette chambre par un magistrat honoraire exerçant des fonctions juridictionnelles et la création d'audiences supplémentaires ont conduit à l'amélioration notable de la situation de la chambre, qui enregistre une hausse du volume d'affaires terminées, la réduction du stock par rapport à 2020 et la baisse de l'âge moyen du stock dans un contexte de légère augmentation des nouvelles affaires.

Cette évolution devrait se confirmer en 2022 compte tenu du maintien d'un fort volume d'audiences fixées.

Chambre des mineurs			
	2019	2020	2021
Affaires nouvelles	133	177	169
Affaires terminées	148	131	191
- durée moyenne	5,4 mois	6,8 mois	6,9 mois
- taux de couverture	111,20%	74%	113%
Stock au 31 décembre	61	108	86
Age moyen du stock	2,4mois	4,6 mois	3,4mois

La chambre des mineurs a connu une activité soutenue en 2021, compte tenu d'une augmentation de son contentieux en volume depuis 2019. La création d'audiences supplémentaires sur le dernier trimestre 2021 et le premier semestre 2022 comme l'augmentation du volume de dossiers traités à chaque audience ont d'ores et déjà permis d'acter un bond du taux de couverture à 113% avec une hausse nette du volume d'affaires terminées et un stock dont l'ancienneté a été ramenée à 3,4 mois. L'année 2022 devrait consolider l'amélioration de la situation de cette chambre.

Chambre des tutelles			
	2019	2020	2021
Affaires nouvelles	91	79	97
Affaires terminées	86	74	107
- durée moyenne	6,4 mois	8,5 mois	6,5mois
- taux de couverture	94,50%	93,60%	110,30%
Stock au 31 décembre	49	54	44
Age moyen du stock	2,9 mois	3,6 mois	3,7 mois

La quasi-totalité des appels enregistrés à la chambre des tutelles concerne des décisions rendues en matière de protection des majeurs. La progression forte du volume d'affaires terminées, dans un contexte de moindre augmentation du nombre d'affaires nouvelles se traduit par un taux de couverture atteignant 110,3%. Le contentieux de cette chambre est maîtrisé.

L'activité pénale de la cour d'appel de Limoges

Les chambres pénales ont connu en 2021 une hausse significative de leur activité, dans le contentieux correctionnel comme dans l'application des peines. L'effort conjugué des fonctionnaires du greffe et des magistrats a toutefois permis de diminuer le stock de dossiers et ainsi qu'une baisse de la durée moyenne de traitement des procédures.

Affaires nouvelles				
	2019	2020	2021	Evolution 2020-2021
Chambre des appels correctionnels	464	330	413	25%
Chambre de l'application des peines	322	218	261	20%
Mineurs	4	10	9	-10%

Affaires terminées				
	2019	2020	2021	Evolution 2020-2021
Chambre des appels correctionnels	437	305	418	37%
Chambre de l'application des peines	291	286	269	-6%
Mineurs	15	8	8	0%

Affaires en cours au 31/12				
	2019	2020	2021	Evolution 2020-2021
Chambre des appels correctionnels	145	160	153	-4%
Chambre de l'application des peines	126	58	50	-14%
Mineurs	0	2	3	50%

Durée moyenne des affaires terminées			
	2019	2020	2021
Chambre des appels correctionnels	5.2	6.58	5.93
Chambre de l'application des peines	8.6	7.3	3.8
Mineurs	7.2	8	4.05

Chambre de l'instruction				
	2019	2020	2021	Evolution 2020-2021
Affaires nouvelles	262	276	183	-34%
Affaires terminées	244	274	195	-29%
Stock au 31/12	32	40	29	-28%

L'activité de la chambre de l'instruction, fortement impactée par la crise sanitaire en 2020, a été plus réduite en 2021, ce qui lui a permis de clôturer un nombre de dossiers supérieur au nombre d'affaires nouvelles et de réduire de 28% le nombre de dossier à audier au 31 décembre.

Exécution des peines			
	2019	2020	2021
Nb d'arrêts à exécuter	3	55	53
Nb d'arrêts exécutés au cours du mois	133	73	203
Délai moyen d'exécution	0,8	2,15	2,42
Nb d'arrêts restant à exécuter au 31/12	11	44	35

Il faut souligner la remarquable maîtrise du délai d'exécution des peines, ainsi que la diminution de 20% du nombre d'arrêts restant à exécuter, et ce en dépit d'une hausse de 178% du nombre d'arrêts à exécuter en 2021.

L'activité des cours d'assises du ressort

Cour d'assises de la Haute-Vienne	2019	2020	2021
Nombre d'arrêts rendus en premier ressort	3	5	11
Nombre de décisions frappées d'appel	2	3	2
Taux de décisions frappées d'appel	67%	60%	18%
Nombre de personnes jugées	7	6	11
Nombre d'affaires en stock	3	6	10

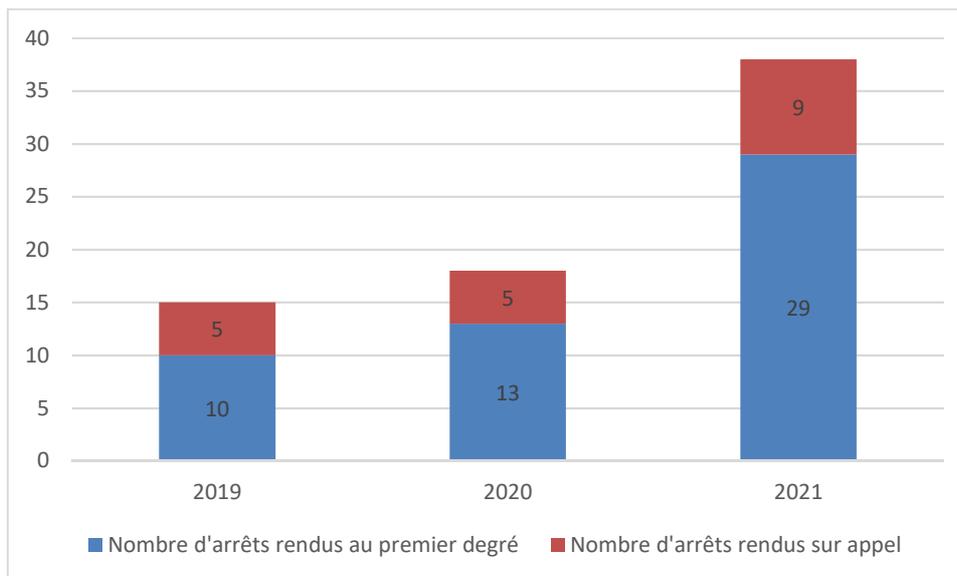
Cour d'assises de la Corrèze	2019	2020	2021
Nombre d'arrêts rendus en premier ressort	3	6	11
Nombre de décisions frappées d'appel	2	3	4
Taux de décisions frappées d'appel	67%	50%	36%
Nombre de personnes jugées	13	11	15
Nombre d'affaires en stock	11	13	7

Cour d'assises de la Creuse	2019	2020	2021
Nombre d'arrêts rendus en premier ressort	3	5	11
Nombre de décisions frappées d'appel	2	3	2
Taux de décisions frappées d'appel	67%	60%	18%
Nombre de personnes jugées	7	6	11
Nombre d'affaires en stock	3	6	10

Cour d'assises d'appel	2019	2020	2021
Arrêts rendus en appel	5	5	9
Nombre de décisions frappées de pourvoi	0	1	2
Nombre de personnes jugées	5	7	12
Nombre d'affaires en stock	4	4	1

ACTIVITE DES COURS D'ASSISES DU RESSORT

	2019	2020	2021
Nombre d'arrêtés rendus au premier degré	10	13	29
Nombre d'arrêtés rendus sur appel	5	5	9
Total	15	18	38



La cour d'assises a connu entre 2019 et 2020 une augmentation du stock de dossiers de 27%, conduisant les chefs de cour mettre en place un plan de résorption reposant sur un allongement de la durée des sessions, portée de 2 à 3 semaines, et ce, dès le mois de septembre 2020 et jusqu'au mois de juin 2021. Le nombre d'arrêtés rendus en 2020 a ainsi augmenté de 20% par rapport à l'année 2019. En 2021, une nouvelle augmentation du nombre d'arrêtés rendus, très significative, de 111% a permis d'enregistrer une légère baisse du stock de dossier de 14%, ce qui a permis d'absorber l'augmentation du nombre de dossiers criminels transmis par les juges d'instruction en 2021.

L'activité des juridictions du ressort



Arrondissement de Brive-La-Gaillarde



Arrondissement de Guéret



Arrondissement de Limoges



Arrondissement de Tulle

Le tribunal judiciaire de Limoges

ACTIVITE CIVILE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE LIMOGES

	2019	2020	2021
Affaires nouvelles	4433	4931	5268
Affaires terminées	4638	3977	5800
Affaires en cours	3626	4608	4015
Taux de couverture	105%	81%	110%

La juridiction a connu une activité très soutenue en matière civile en raison du rebond du nombre de décisions rendues dans un contexte d'augmentation du volume d'affaires nouvelles.

ACTIVITE PENALE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE LIMOGES

Affaires pénales

	2019	2020	2021
Affaires poursuivables	7020	5820	6117
Réponses pénales	6793	5214	5519
Taux de réponse pénale	97%	90%	90%

Poursuites et alternatives aux poursuites

	2019	2020	2021
Poursuites	4548	3275	3523
Alternatives aux poursuites	2245	1939	1996

Après une baisse significative en 2020, le nombre d'affaires poursuivables transmises au parquet de Limoges a augmenté de 5 % en 2021. Le taux de réponse pénale reste très élevé (90 %) dont 36 % d'alternatives aux poursuites.

Le tribunal judiciaire de Brive

ACTIVITE CIVILE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BRIVE

	2019	2020	2021
Affaires nouvelles	1578	1683	2180
Affaires terminées	1705	1532	2124
Affaires en cours	1091	1063	1120
Taux de couverture	108%	91%	97%

Le volume d'affaires nouvelles en nette augmentation joint à l'augmentation forte du nombre de décisions rendues expliquent la baisse du stock en 2021.

ACTIVITE PENALE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BRIVE

Affaires pénales				Poursuites et alternatives aux poursuites			
	2019	2020	2021		2019	2020	2021
Affaires poursuivables	2505	2290	2571	Poursuites	1376	1269	1583
Réponses pénales	2399	2099	2529	Alternatives aux poursuites	1023	830	811
Taux de réponse pénale	96%	92%	98%				

Le nombre d'affaires poursuivables transmises au parquet de Brive-la-Gaillarde en 2021 est en augmentation par rapport à 2020 (+ 12 %) comme par rapport à 2019 (+ 2.6%). Le taux de réponse pénale reste très élevé (98 %) dont 32,1 % d'alternatives aux poursuites.

Le tribunal judiciaire de Guéret

ACTIVITE CIVILE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE GUERET

	2019	2020	2021
Affaires nouvelles	1292	1303	1556
Affaires terminées	1077	1094	1337
Affaires en cours	1159	1244	1688
Taux de couverture	83%	84%	86%

La juridiction enregistre une nette hausse du volume de décisions rendues dans un contexte d'augmentation du nombre de nouvelles affaires.

ACTIVITE PENALE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE GUERET

Affaires pénales			
	2019	2020	2021
Affaires poursuivables	2268	1597	1784
Réponses pénales	2159	1487	1621
Taux de réponse pénale	95%	93%	91%

Poursuites et alternatives aux poursuites			
	2019	2020	2021
Poursuites	1426	921	1061
Alternatives aux poursuites	733	566	560

Après une baisse significative en 2020, le nombre d'affaires poursuivables transmises au parquet de Guéret a augmenté de 11.7 % en 2021. Le taux de réponse pénale reste très élevé (91 %) dont 34.5 % d'alternatives aux poursuites.

Le tribunal judiciaire de Tulle

ACTIVITE CIVILE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE TULLE

	2019	2020	2021
Affaires nouvelles	1540	1527	1697
Affaires terminées	1646	1452	1711
Affaires en cours	1063	1067	1184
Taux de couverture	107%	95%	101%

L'activité civile soutenue de la juridiction tiennent à la fois à l'effort consenti par la juridiction pour renforcer le volume de décisions rendues et à l'augmentation du nombre d'affaires nouvelles.

ACTIVITE PENALE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE TULLE

Affaires pénales			
	2019	2020	2021
Affaires poursuivables	1866	2106	2316
Réponses pénales	1698	1929	2217
Taux de réponse pénale	91%	92%	96%

Poursuites et alternatives aux poursuites			
	2019	2020	2021
Poursuites	1131	1324	1512
Alternatives aux poursuites	567	605	705

Le nombre d'affaires poursuivables transmises au parquet de Tulle en 2021 est en augmentation par rapport à 2020 (+ 10 %) comme par rapport à 2019 (+ 24 %). Le taux de réponse pénale reste très élevé (96 %) dont 31.8 % d'alternatives aux poursuites.



LA NUIT DU DROIT
POUR VOIR LE DROIT
SOUS UN NOUVEAU JOUR



Détails illustrations (de haut en bas et de gauche à droite) : Signature d'une charte régionale d'action en matière de développement durable ; Consultation organisée dans le cadre des Etats généraux de la justice ; Théâtre forum visant à sensibiliser à la question de l'égalité professionnelle femmes/hommes ; Journée d'accueil des nouveaux arrivants du ressort ; Nuit du droit ; Journées Européennes du patrimoine.